

Réf: Dossier 304555

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE LOGISTIQUE-TRANSIT ET COMPAGNIE » en abrégé « SLTC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE,, Lot 3853, Ilot 150

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 04 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE LOGISTIQUE-TRANSIT ET COMPAGNIE » en abrégé « SLTC »

Objet : Transit Maritime, Aérien, Ferroviaire, Terrestre, Dédouanement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE,, Lot 3853, Ilot 150

Dirigeant(s) Mme KONAN ADJOUA MATHILDE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03588 du 29/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21954/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

